



CONTRAT DE RESERVATION

N° emplacement

Envoyé le :
Reçu le :

Vacaf n° all. :

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postale : Ville :
☎ : Mail :

Je désire louer : (cocher le type de location choisie)

UN EMPLACEMENT NU Pour la réservation d'un emplacement, je joins 30 % du montant du séjour à titre d'arrhes, hors taxe de séjour

Nombre total de personnes : Nombre d'adultes : Nombre d'enfants :

Période du au Nombre de nuits :

Votre devis (sous réserve de modification des informations ci-dessus)

Forfait 2 personnes + emplacement + 1 véhicule.....
Branchement électrique 5 ampères
Personne supplémentaire
Enfant de - de 5 ans
Animaux
Voiture supplémentaire
Frais de dossier VACAF
Taxe de séjour / pers. de + de 18 ans / jour
TOTAL DU SEJOUR TTC Sous réserve de modification de la taxe de séjour
Montant de calcul de l'aide VACAF
RESTE A VOTRE CHARGE

UN HEBERGEMENT Pour la réservation d'un mobil-home, je joins 30 % du montant du séjour à titre d'arrhes, hors taxe de séjour

Type de location : **MH 2 chambres** **MH 3 chambres**

Nombre total de personnes : Nombre d'adultes : Nombre d'enfants : Nombre d'animaux :

Période du au Nombre de nuits :

Votre devis (sous réserve de modification des informations ci-dessus)

Forfait hébergement
Frais de dossier VACAF
Taxe de séjour / pers. de + de 18 ans / jour
TOTAL DU SEJOUR TTC Sous réserve de modification de la taxe de séjour
Montant de calcul de l'aide VACAF
RESTE A VOTRE CHARGE

Auquel je joins un règlement de € à titre d'arrhes à valoir sur mon séjour.
A réception, un double vous sera envoyé avec la mention "Réservé ferme" confirmant la bonne réception de vos arrhes.

Signature du Preneur
Faire précédé la signature de la mention
"Lu et approuvé"

Signature du gestionnaire

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

1) EMPLACEMENTS NUS

- **Réservation** : Votre réservation est considérée comme définitive dès qu'elle a fait l'objet d'une confirmation écrite de votre part et que le double vous a été retourné signé par la direction du camping. La réservation ne sera effective qu'à réception des arrhes soit 30 % du montant du séjour, hors taxe de séjour.
- Le solde sera encaissé à l'arrivée. Sauf cas particuliers *
- Les arrivées se font à partir de 15h et les départs avant 12h.
- **Annulation du séjour** : En cas d'annulation pour le demandeur, elle doit être notifiée par courrier, la date de réception déterminant la date d'annulation, elle entraîne la perte de 15 € couvrant les frais de dossier par le demandeur.
 - ✓ Plus de 30 jours avant la date d'arrivée : la totalité des arrhes vous sera remboursé.
 - ✓ Moins de 30 jours avant la date d'arrivée : la totalité des arrhes sera gardé par le camping sous forme d'avoir valable 1 an à partir de la date d'annulation du séjour.
 - ✓ Tout retard supérieur à 24 heures entraîne l'annulation de la réservation et la perte de l'acompte sauf si la direction du camping en a été informée par écrit.

Dans le cas où la direction du camping ne peut honorer le contrat, elle s'engage à reverser l'intégralité du montant des arrhes.

- **Désistement sur le site** : Un départ prématuré ne pourra en aucun cas donner lieu à un remboursement.
- **Animaux** : Pour le bien-être de tous, les animaux sont acceptés sous conditions **IMPERATIVES** d'être tatoués et vaccinés (carnet de vaccination à jour), d'être gardés en laisse et promenés hors du camping pour leurs besoins. **Ils ne seront jamais laissés seuls sur le camping ou dans la location.** L'accès au bloc sanitaire et à la piscine leur est strictement interdit.

2) LOCATION D'UN HEBERGEMENT

- **Réservation - Annulation du séjour - Désistement sur le site - Animaux** : Identiques aux conditions ci-dessus. Le solde de la location vous sera réclamé à la remise des clefs à l'arrivée avec les cautions. Sauf cas particuliers *
- **Les arrivées et les départs** :
 - ✓ En Juillet et Août, les arrivées se font entre 16h et 20h. Les départs se font entre 8h et 10h.
 - ✓ Hors saison, les arrivées et les départs se font entre 10h et 12h et entre 15h et 18h.
 - ✓ En dehors de ces horaires, vous conviendrez avec le camping de vos horaires d'arrivée et de départ.
- **Nettoyage** : Il est à la charge du locataire. En fin de séjour, la location doit être restituée **en parfait état de propreté.**
- **Caution** : A votre arrivée, il vous sera demandé **2 chèques de caution : un de 300 €** en tant que dépôt de garantie pour prévenir d'éventuelles dégradations **et un de 70 €** pour garantir la propreté de la location. A votre arrivée, une fiche état des lieux vous sera transmise, elle sera à redonner rempli par vos soins maxi le lendemain de votre arrivée. Après vérification des lieux et avec la fiche état des lieux, au moment de votre départ, vos chèques vous seront remis si la location est propre et non dégradée. En cas de nettoyage insuffisant, le chèque sera encaissé par le camping, en cas de dégradations, elles seront refacturées, le solde déduction faite des frais de réparations vous sera expédié dans le mois suivant votre départ.
- **Règlement intérieur** : Afin de faciliter le bon déroulement de vos vacances, un règlement intérieur est affiché au bureau. Nous vous remercions d'en prendre connaissance et de le respecter.
- **Responsabilité** : La responsabilité du camping n'est pas engagée en cas de vol, de perte, de dommage de quelque nature que ce soit pendant ou suite à un séjour.

3) CAS PARTICULIERS*

Les bénéficiaires d'aide aux vacances (VACAF, ...), 15 € pour les frais de dossier sont facturés, au vue des délais de remboursement des différents organismes, le solde du séjour vous est demandé au maxi 15 jours avant le début de votre séjour.

4) MEDIATION DE LA CONSOMMATION

Conformément aux dispositions de l'article L 612-1 du Code de la Consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain.

**Pour les règlements, vous pouvez payer en
carte bancaire, chèques bancaires, en chèques vacances, en espèce et/ou en mandat cash.**